

Enquête sur les comportements politiques des Français d'origine maghrébine

*Sonia TEBAKH **

Dans le cadre d'un D.E.A. Etudes Politiques à l'IEP de Grenoble, cette enquête sur le comportement politique des Français d'origine maghrébine fait ressortir à la fois le degré de maturité de la question chez les enquêtés (ici des professionnels et bénévoles associatifs), le capital d'expériences diverses qui le sous-tendent et la diversité des formes d'engagement des concernés.

L'analyse des comportements politiques des Français d'origine maghrébine est d'autant plus complexe que les données scientifiques d'ensemble ne peuvent être obtenues. Effectivement, la première constatation qui s'impose et que nous nous devons de rapporter, c'est l'impossibilité d'une saisie statistique globale. En fait, la religion ne figure pas dans les catégories de l'I.N.S.E.E. et le lieu de naissance entraîne de nombreuses confusions ; la majorité des jeunes électeurs issue de nouvelles générations de l'immigration maghrébine est d'origine algérienne, et peut être confondue, si l'on prend pour critère le lieu de naissance des parents, avec les Français d'origine «pied-noir» et notamment les juifs d'Afrique du Nord. Ce n'est qu'en croisant religion, lieu de naissance et nationalité des parents que nous pourrions isoler le groupe qui nous intéresse plus particulièrement, en le séparant cette fois des Français musulmans rapatriés, dont le cheminement politique est nettement différent.

Malgré les difficultés à obtenir des statistiques fiables, cet électoralat reste identifiable. Effectivement, il se définit avant tout comme jeune, parce que marqué par l'entrée dans la vie politique des beurs. Il est constitué de ceux qui viennent franchir le pas des «papiers français», et dans le même mouvement s'inscrire sur les listes électorales et de voter. Les primo-migrants conservant généralement leur nationalité d'origine, ce sont bien souvent leurs enfants nés en France ou venus très jeunes et scolarisés dans le système français qui constituent le groupe charnière dont l'engagement politique s'est décidé dès la fin des années 80. La coupure entre citoyens et non-citoyens est tellement évolutive et peu significative qu'avancer des chiffres à propos de cet électoralat, dans de telles conditions, devient un exercice aléatoire.

* Doctorante Etudes Politiques, IEP Grenoble

Dans le cadre de notre étude, nous sommes en présence de Français d'origine maghrébine professionnels ou bénévoles associatifs dans le secteur de l'immigration, et qui participent à la vie de la cité. C'est à ce titre que nos entretiens auprès d'eux ont permis de dégager une thématique du politique en termes de pratiques et de représentations.

Participation politique

Si l'on reprend la définition donnée par Bernard Denni, la participation est «l'ensemble distinct et homogène des activités par lesquelles la masse des citoyens est habilitée à entrer en contact avec le monde séparé du pouvoir, toujours de façon superficielle et en respectant certaines contraintes rituelles»(2). La participation politique comprend aujourd'hui le vote, les comportements liés au processus électoral et aux partis (s'inscrire sur les listes électorales, participer à une campagne, se tenir informé de la vie politique, prendre part à une discussion politique, adhérer à un parti politique, assister à des réunions politiques), et des modes d'expression moins conventionnels, souvent qualifiés de protestataires (prendre part à une manifestation, signer une pétition, occuper un bâtiment public).

Dans le cadre de nos observations et en fonction des informations obtenues lors de nos entretiens, nous nous sommes concentrés sur trois principaux éléments pour juger de leurs rapports et intégration au politique (les plus classiques en la matière) : acte de vote, participation à un syndicat ou un parti politique.

Sachant que nous avions constitué un corpus de dix-huit personnes plutôt bien intégrées à la société française, nous avons émis avec facilité et assurance, une première hypothèse qui consistait à dire : nous sommes en présence d'individus avec un niveau d'instruction satisfaisant, diplômés pour la totalité d'entre eux, donc logiquement actifs politiquement. Nous le savons, la participation politique est fonction de déterminants sociaux, la relation entre hiérarchie socio-économique et participation civique a été maintes fois établie : «dans les démocraties occidentales, le principe de l'égalitarisme politique coexiste, on le sait, avec la réalité d'une hiérarchisation des individus en fonction notamment de leur diplôme, de leur profession ou de leurs revenus» (3).

Nos interviewés sont également actifs par leur engagement associatif auprès de l'immigration. De ce fait, les effets conjugués de cette première implication citoyenne et de leur situation socio-économique laissaient présager l'importance de leur participation civique et politique. Alors que les études sur la population issue de l'immigration maghrébine reconnaissent, malgré les difficultés d'appréciation globale des données, que l'investissement politique, notamment par le vote, n'est pas un moyen d'action privilégié ; nous serions curieux de mieux comprendre ce qui peut justifier la participation de nos enquêtés.

Le vote

Dans nos entretiens semi-directifs, une des premières informations que nous avons pu récolter concerne le vote. Tous nos interlocuteurs, à l'exception d'un seul, ont déclaré user de leur droit civique. Notre abstentionniste, Français d'origine algérienne, déclare, pour justifier sa non-participation :

«Vous parlez de citoyenneté...»

— Pour moi, c'est être informé, s'informer de la gestion de la Cité dans laquelle on est, et essayer de



participer si possible (...). Mais la contradiction, c'est que je vote pas, j'ai jamais voté. (Homme, 49 ans).

Cet exemple montre qu'il est primordial de ne pas confondre participation et politisation, la matière et l'esprit. Effectivement, cet enquêté bien que n'étant pas électeur, fait preuve d'un intérêt certain pour la politique, reconnaît son besoin d'être informé : «*il faut que je sois au courant, qui fait quoi, quel parti. Qui est-ce qui a dit telle chose sur tel sujet...*». Se considérant comme citoyen à part entière, la démocratie représentative ne le satisfait pas, d'une part parce que l'élection d'un candidat signifie l'adhésion à un programme dans lequel il ne parvient pas à se reconnaître totalement.

«Aucun parti politique ne me satisfait (...). Je peux pas voter globalement (...) dire : "je suis d'accord avec ça mais pas avec ça, ça je peux pas". D'autre part, la représentation est pour lui le moyen de déléguer son pouvoir aux élus, de se donner bonne conscience en prétendant remplir ses devoirs civiques, mais en refusant de s'engager au quotidien pour améliorer la vie de son quartier. La démocratie participative est au contraire plus concrète parce qu'elle offre les possibilités aux uns et aux autres d'agir réellement : la mobilisation associative en est un excellent exemple.

Parallèlement à cela, parmi nos électeurs, l'un d'entre eux se trouvait dans la situation totalement inverse : participation aux élections mais très faible politisation, voire la déclaration d'une absence totale d'intérêt pour la politique (4). Ce jeune Français d'origine marocaine, âgé de 24 ans, justifiait son acte de vote comme le droit qui lui était accordé, de contrer certains candidats aux idées jugées dangereuses. Le vote fonctionne alors comme une stratégie contre-offensive, principalement face à la montée en puissance de partis et programmes promouvant un traitement répressif de l'immigration :

«Je vote quand même parce que je ne suis pas fou, je sais qu'il y a certains partis qu'il ne vaut mieux pas qu'ils passent voilà». (Homme, 24 ans).

Le facteur de l'implantation du Front national selon les régions françaises aurait accentué ce mouvement de contre-offensive, à tel point que Rémy Leveau a mis en évidence un nouveau type de corrélation entre le vote Le Pen, l'inscription sur les listes électorales et le vote «beur» (5). L'utilisation d'un «vote de protec-

tion» est revendiquée par deux de nos enquêtés. Sans se référer explicitement au Front National, ils veulent faire barrage : on parle d'un vote de protection ce qui ne signifie pas que l'acte n'est pas motivé par la conviction ; l'enjeu est saillant pour cette frange de l'électorat franco-maghrébin et possède une dimension symbolique et émotionnelle qui renvoie à leur expérience personnelle et à leur droit à vivre en France :

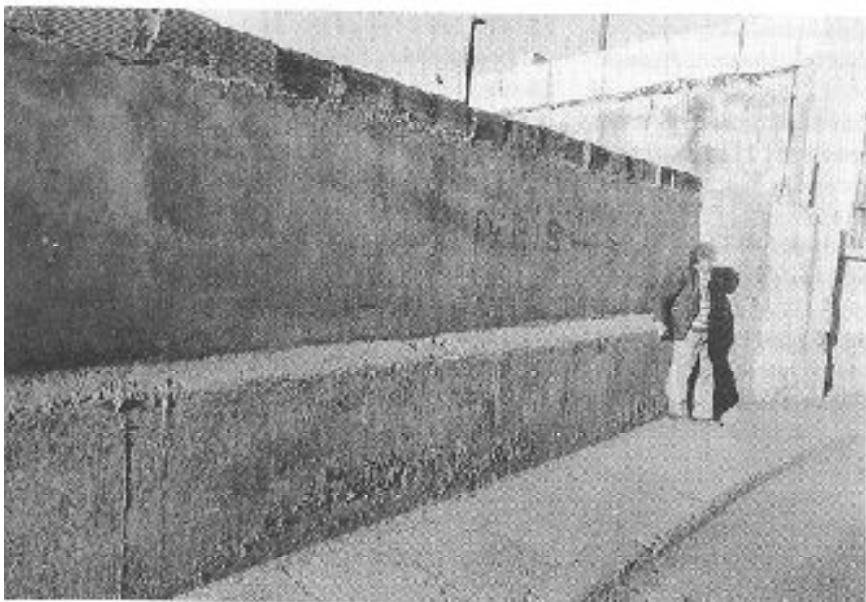
«Je vote pas toujours pour des candidats, mais des fois contre certains... dangereux par leurs idées, leurs programmes, dangereux pour moi, ma famille, mon avenir ici. C'est surtout au niveau local, aux régionales, que je réagis comme ça». (Homme, 40 ans).

L'apparition dans l'espace public par l'usage du vote peut recouvrir plusieurs sens. Pour les défenseurs des droits civiques, l'accès à la citoyenneté symbolisé principalement par l'exercice du droit de vote, marquait une volonté de rupture avec la condition d'immigré ou d'individu issu de l'immigration. C'est ainsi que l'association France Plus s'est systématiquement présentée comme un mouvement de citoyens français d'origine maghrébine, et non pas comme une association antiraciste ou comme une association d'immigrés. Pour nos interviewés-electeurs, il s'agit d'exercer son droit civique afin de se comporter comme un individu franco-maghrébin responsable, citoyen, possédant à la fois des droits et des devoirs :

«Chacun d'entre nous a une part de responsabilité pour le collectif, pour la collectivité (...). Je me suis mise à voter (...) cela fait peut-être trois ans à peu près mais avant droite/gauche c'était pareil, enfin je veux dire ça ne changerait rien à ma situation personnelle ; j'avais pas en fait d'état d'esprit collectif, le souci du collectif, j'étais assez individuelle...». (Femme, 31 ans).

L'acte de vote s'inscrit dans un processus d'ancre dans la collectivité nationale, avoir le sentiment d'appartenir à l'espace public pour envisager de prendre position vis-à-vis de lui. Cet élément est particulièrement fort chez ceux ayant acquis la nationalité française, donc le droit de vote (par naturalisation). Une enquêtée, Française d'origine algérienne témoigne de son propre cheminement :

«J'ai décidé de m'installer ici (...) j'ai aussi décidé de réintégrer la nationalité française. Pour deux raisons, d'abord parce que je me considère citoyenne



concernée par la chose publique, et que j'avais aussi envie de voter pour ceux qui me gouvernent ici, qui me conditionnent dans ma vie au quotidien...» (Femme, 48 ans).

Cette idée d'ancrage, qu'elle se réalise territorialement au sein de la collectivité, est intéressante parce qu'elle est reprise par un autre enquêté, mais cette fois-ci dans une perspective d'intégration à la société française : exister socialement ne constitue alors qu'une facette du processus d'intégration des Franco-maghrébins :

«En France, mon vote c'est une autre de ces manières que j'utilise pour être inséré, je vous ai parlé de ma naturalisation, ça je pense que c'en est un autre volet. Pourquoi voter au Maroc, élire des représentants qui ne sont pas tout à fait mes représentants parce que je ne vis pas, je ne travaille pas, je n'élève pas mes enfants dans ce pays, alors à quoi bon ?». (Homme, 47 ans).

Responsables, citoyens, nos Français d'origine maghrébine savent également que par le vote, l'occasion leur est donnée de ne plus être considérés comme d'éternels immigrés, objet de dénonciation pour certains politiques ; et dont la légitimité d'existence et d'enracinement est encore fragile. Trop souvent, ils ont le sentiment d'être objet du discours politique, au gré des gouvernements qui se succèdent, le thème de l'immigration, débat épineux tant redouté et diviseur

de l'opinion publique française, est manié selon les meilleures précautions qui soient : celles électoralistes. Le vote devient alors, pour nos enquêtés, le meilleur moyen d'engager un dialogue avec leur statut d'«objet de discours». Pourtant, tous les membres de la population franco-maghrébine ne prennent pas conscience de cela :

«C'est que les Maghrébins beaucoup ne voient pas l'utilité parce qu'ils ont peur aussi d'être utilisés, instrumentalisés, manipulés. Alors que je trouve cela dangereux parce qu'ils contribuent à leur isolation, leur marginalisation. Et la vie politique dans une démocratie se quantifie, elle est quantifiable et lorsque vous ne constituez pas un poids important c'est-à-dire en nombre d'électeurs, voilà vous serez considéré comme objet». (Homme, 39 ans).

Prendre la destinée de la République en main

Ceux pour qui la thématique de l'objet est importante, reconnaissent les vertus de la participation ; les Maghrébins sont encore trop méfiants, distants vis-à-vis du politique, ce qui favorise leur inertie et leur passivité. Mais si nos interviewés-électeurs ne partagent pas avec l'ensemble de la «communauté» franco-maghrébine cette suspicion, nous remarquons que les discours sont souvent animés par une volonté représentative, etc. A tel point que l'acte de vote, qui est habituellement un acte individuel, devient un nouvel enjeu : un outil collectif de pression et de légitimation pour cette population.

«Il me semble qu'une des meilleures choses qui pourrait se faire, c'est que les jeunes issus de l'immigration qui sont Français, s'engagent et prennent la destinée de la République dans laquelle ils vivent en main (...) il faut que collectivement les revendications qu'on exprime, elles soient reconnues, prises en compte, traduites politiquement...» (Homme, 46 ans).

«On ne participe pas, on laisse les autres décider pour nous. Il faut prendre des engagements, saisir les possibilités offertes par un système démocratique comme le système politique français : pouvoir élire et être élu. Il faut rentrer dans les associations, les syndicats, les partis, si on veut être visible politiquement». (Femme, 30 ans).

Mais dans le strict respect du modèle français, la visibilité politique ne pourra s'acquérir que dans le strict respect de l'intérêt général. Or de nombreuses créations d'associations par des Maghrébins avaient précisément pour objectif de promouvoir la référence à l'origine et le droit à la différence. Mais la limite qui consisterait à créer des groupes politiques sur des bases particularistes, notamment ethniques, n'est pas véritablement franchie. Ainsi, si des listes autonomes ont été présentées par des associations issues de l'immigration maghrébine lors des élections municipales de 1989, il faut préciser que ces listes étaient «métisées» ethiquement et socialement. Il n'en demeure pas moins que, si certains marquent une certaine résistance à la constitution de listes ethniques, ils oeuvrent par ailleurs pour la prise en compte de la condition de franco-maghrébin au sein des partis politiques. Nos interviewés, aussi favorables soient-ils à une meilleure participation politique des Français d'origine maghrébine, refusent toute communautarisation de la représentation. Selon eux, si des mesures d'aide à l'intégration notamment peuvent être envisagées par la mise en place d'actions politiques, il est inacceptable que le traitement de l'immigration devienne la chasse gardée des membres de la communauté maghrébine. Dans le même temps, un Français issu de cette même immigration doit être un représentant pour l'ensemble de ses concitoyens :

«Les affaires des arabes, c'est pas forcément les arabes qui doivent les gérer. Mais les arabes peuvent être aussi dans les institutions de la République, pour gérer les problèmes de Mohamed, Jean-Pierre, Albert, Françoise, etc. Moi, mon rêve (...) c'est qu'y ait Mohamed ou Fatima qui soit député ou ministre de la République française. Regardez Dominique Strauss-Kahn, il est Français et Juif, et ça pose de problème à personne. On dit pas que c'est un sous-marin d'Israël». (Homme, 46 ans).

«Je me dis comment (...) notre voix peut se porter au niveau politique, comment est-ce qu'on peut avoir une reconnaissance, comment mener justement des

actions pour que... pour mieux insérer, comment faire reconnaître nos différences, comment faire accepter aux autres qu'il y a des possibilités de religions différentes... mais sur le domaine public on doit être considéré de la même manière». (Femme, 31 ans).

«Il faut arrêter de croire qu'on est les seuls à être capables ou légitimes pour s'occuper de nos problèmes... les associations qui ont proposé des listes communautaires aux municipales de 89, elles étaient complètement à côté de leurs pompes. Elles proposent de fausses solutions au problème de la non-participation des beurs à la politique. Est-ce que Dominique Strauss-Kahn, il a prétendu ou prétend aujourd'hui représenter les juifs de France ? Ça m'étonnerait, s'il l'avait fait, il aurait jamais été élu. On est Français une bonne fois pour toutes, ou on ne l'est pas. Le domaine public français est républicain, démocratique et laïc, dans ce domaine on est avant tout Français». (Homme, 40 ans).

Vincent Geisser a expliqué que «l'idée d'une représentation politique locale qui consacrerait le pouvoir des leaders communautaires est massivement rejetée par les électeurs d'origine maghrébine. Beaucoup y voient un risque de division du corps social et une atteinte aux principes démocratiques» (6). L'ombre du «modèle anglo-saxon» est fréquemment évoquée comme repoussoir.

Cette attitude paraît entrer en contradiction avec la revendication de la constitution de groupes de pression qui pourraient mobiliser, dans différentes instances de décision ou de régulation, les Franco-maghrébins et renforcer leur représentation. En réalité, cette contradiction n'est qu'apparente et révèle la complexité des discours et des visions que les acteurs développent sur le système politique français. Les défenseurs de groupes de pression à caractère particuliste tentent de dépasser cette contradiction en évoquant spontanément le «modèle juif» : une mobilisation politique de type «communautaire» ne remettrait pas en cause, selon eux, leur participation aux institutions de droit commun. Ils opèrent ainsi une distinction subtile entre l'espace d'action politique et l'espace de représentation politique.

Si le premier n'exclut pas a priori le recours aux liens particulistes comme moyen de se faire entendre et se défendre, le second exige, en revanche, que le sentiment communautaire soit subordonné à l'intérêt

général. Selon cette perspective, il est certain que la constitution de lobbies communautaires pourrait être envisageable, les Franco-maghrébins n'y sont pas parvenus, ce qui ne signifie pas qu'ils n'y soient pas favorables. A ce sujet, un de nos enquêtés expliquait comment les enfants issus de l'immigration maghrébine, s'ils participaient massivement, pourraient massivement «infiltrer» de multiples organisations :

«Si demain vous allez nommer Mohamed parlementaire à l'assemblée européenne, numéro 1 de la liste socialiste, les socialistes vont perdre cinq points dans les sondages (...) c'est que nous, on pourrait le faire accepter que si on entre de manière massive dans les partis politiques, dans les syndicats, dans les associations (...) il n'est pas élu puisqu'il n'est pas soutenu et c'est le problème du jeu politique et de la démocratie (...) les gens n'ont pas compris qu'il faut être dedans...» (Homme, 46 ans).

Un capital d'expériences

Au-delà des représentations sur l'état de la participation des Français d'origine maghrébine, nous avons interrogé nos enquêtés pour comprendre comment ils envisageaient leur propre participation politique. En plus de leur engagement associatif, nous avons rapidement découvert qu'une proportion importante de nos intéressés a été largement impliquée politiquement, que ce soit au niveau syndical ou politique, acquérant ainsi un capital d'expériences militantes en ce domaine. L'étude des itinéraires associatifs et politiques de ces Français d'origine maghrébine met en lumière plusieurs profils, suivant les parcours empruntés et les histoires de vie. Cela étant, on ne doit pas ignorer dès maintenant que ces formes d'engagement, par leur richesse et leur complexité, demeurent exceptionnelles et qu'elles représentent un phénomène minoritaire parmi cette population.

Dans notre corpus, nous avons recensé huit enquêtés ayant participé à un syndicat, un parti et/ou une organisation politique. Nous prenons en compte, à la fois leur(s) engagement(s) en France, mais également dans leur pays d'origine. Effectivement, arrivés en France pour poursuivre des études supérieures ou pour exercer un emploi, nombreux sont les étudiants du Maghreb à y avoir également accompli leur apprentissage politique au sein de syndicats maghrébins ou unions à tendance pro-gouvernementales. Les contextes

historiques ou de démocratisation politique ont favorisé l'émergence de structures inscrites dans des projets, souvent ambitieux, de reconstruction du pays ou de changement de la société.

L'indépendance de l'Afrique du nord constitue une de ces étapes mobilisatrices sur le plan politique : deux enquêtées, Françaises d'origine algérienne, décrivent leur enrôlement dans des organisations d'aide à l'alphabetisation mises en place par le Front de Libération Nationale, immédiatement après l'indépendance. Dès 1963, les premières campagnes ont été lancées auprès des populations algériennes essentiellement rurales. La mobilisation des étudiants a été le fruit des sollicitations et de la propagande du parti unique appelant tout Algérien à l'effort de reconstruction nationale ; ils ont été nombreux «les enfants de l'indépendance, les étudiants des années 70, les futurs cadres du pays, férus de marxisme». (7)

«En Algérie, j'ai participé à l'union syndicale de la jeunesse algérienne (...). C'était surtout des actions ponctuelles, j'avais ma carte d'adhérente, je participais au recensement à la révolution agraire. On allait planter des arbres (rires)». (Femme, 45 ans).

Cette période post-coloniale a été propice à un fort militantisme encouragé par le nationalisme ambiant. Ces organisations politiques ont été particulièrement actives dans la société algérienne, disposant du soutien de la majorité de la population. Les laboratoires d'idées n'ont pas manqué au Maghreb : dans les pays voisins de l'Algérie, l'union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) et l'union générale des étudiants tunisiens (UGET) ont également compté. Dans les années 70, les universités marocaines ont connu de nombreuses manifestations orchestrées par les principaux courants de la gauche maghrébine allant «des marxistes-léninistes "purs et durs", aux trotskistes en passant par les maoïstes» (8). Un enquêté ayant vécu cette mobilisation à l'époque parle de «*cette espèce d'éveil de la gauche du début des années 70 au Maroc, où s'étaient dégagées, à partir de la gauche classique, à l'époque du parti socialiste marocain, des mouvances (...) ce que l'on pourrait appeler l'extrême gauche, pensées marxistes à la base très importantes*».

(Homme, 44 ans).

Dans de tels contextes, nos enquêtés, anciens syndiqués et militants politiques, à leur arrivée en France, n'ont pas poursuivi leurs expériences, alors que par

exemple certains syndicats maghrébins étaient également implantés dans le campus français et parfois même dans les instances universitaires. Au contraire, ils ont choisi de «se ranger» sur le plan politique et s'orienter vers de nouvelles formes d'actions, recentrées sur le socioculturel ; il s'agit d'un véritable processus de reconversion.

Les organisations syndicales françaises ont parfois été des lieux d'accueil pour les étudiants maghrébins ou les travailleurs immigrés. Il faut rester prudent car ces structures n'ont pas toujours eu de ligne très claire quant à l'intégration au sein de leurs rangs d'étrangers. Deux enquêtés ont connu une telle situation, l'un à titre d'étudiant et au sein de l'UNEF-ID, l'autre en tant qu'ouvrier spécialisé. Leurs motivations de départ, à priori, se ressemblent peu dans la mesure où un syndicat étudiant s'apparente peu à un syndicat ouvrier. Alors qu'en réalité tous deux évoluaient dans un univers qu'ils avaient du mal à cerner, à comprendre et parfois à «intégrer».

L'organisation syndicale est alors ce groupe d'apprentissage, à la vie étudiante ou à la condition d'ouvrier d'usine ; la solidarité professionnelle, base de la syndicalisation, n'entre visiblement pas en ligne de compte.

Une existence politique plurielle

Parallèlement à l'engagement syndical, nous avons eu recours à un autre indice : la participation à un parti politique ou l'occupation d'une fonction d'élu. Encore

une fois, trois de nos enquêtés sont concernés, mais nous souhaitons nous concentrer sur l'un d'entre eux en particulier, dans la mesure où il a été le plus à même de nous fournir des informations sur son expérience d'élu municipal, et parce que nous jugeons ces informations plus riches, plus complètes, et donc méritant notre attention.

Cet enquêté appartient à cette catégorie de Français d'origine maghrébine ayant bénéficié du contexte des municipales de 1989 autour des «candidatures maghrébines». Son itinéraire personnel montre que l'investissement du champ politique s'est révélé très tôt comme une préoccupation centrale. Ce Français d'origine algérienne est de ceux qui considère que tout se construit à partir de la visibilité politique. Là est véritablement la clé du problème. Ancien participant de la marche des beurs de 1983, son entrée à France Plus est la première étape d'un long parcours orienté vers la participation politique :

«Exister, c'est exister politiquement. Si y'a pas de reconnaissance politique y'a pas de reconnaissance... Ça veut dire être un élu de la République comme tous les autres, comme les Franco-Italiens, comme les Franco-Espagnols, comme les Juifs (...), tous les citoyens originaires de communautés qui vivent en France, qui ont accédé à la responsabilité politique et qui à la fois défendent les intérêts généraux mais aussi à un moment donné soutiennent des intérêts particuliers...» (Homme, 46 ans).

Si les élus Franco-Maghrébins refusent d'être assimilés à la logique de l'«Arabe des service», leur «communauté» d'origine est encore largement minée par le «syndrome de la récupération» (9). Les intentions et sollicitations d'hommes politiques sont parfois difficilement appréciables, les tractations qui ont pu avoir lieu et les enjeux politiques en présence ne sont pas toujours évidents. Cependant, il faut tenir compte du fait que les situations sont complexes, et localisées.

Dans notre propre corpus, le thème de la participation à un parti politique ou l'éventualité



d'une «carrière» politique, donne lieu à des prises de position extrêmement variables. Face à notre interviewé, ancien élu et convaincu de la nécessité «d'exister politiquement», l'utilité d'une telle forme de mobilisation est plus souvent remise en cause que reconnue, par les autres enquêtés.

Les principaux reproches consistent à dire que les partis politiques sont des structures-cadres, des carcans ne permettant pas une réflexion citoyenne, évolutive et bénéfique ; ils en ont une image particulièrement défavorable. Si l'association est un espace de développement et de régulation sociale, le parti est une écurie pour chevaux de courses électorales :

«Les partis politiques se transforment en (...) espèces de machines à faire élire une personne. Ils se sont complètement coupés de leurs militants, et aujourd'hui quasiment tous les partis politiques sont des partis-cadres composés de personnes qui veulent être candidats à telle ou telle élection. Sinon il n'y a plus de vie militante, plus de réflexion...» (Homme, 39 ans).

La sphère politique apparaît accaparée par des professionnels. On parle de «carrière politique». Beaucoup évoquent l'avènement d'une énarchie. Il en résulte un sentiment de découragement des citoyens devant la technicité croissante des problèmes ; ces derniers sont considérés comme «affaires d'experts».

Le parti constraint à une sorte d'enfermement, bref une structure de laquelle on sort péniblement :

«Moi j'ai besoin absolument de garder un libre arbitre fondamental, tout en étant engagé politiquement, je n'ai pas besoin d'être embrigadé. Je tiens à un engagement politique mais libre (...).» (Homme, 44 ans).

D'autre part, les prises de position successives des partis politiques concernant l'immigration ont laissé et laissent encore quelques traces de mécontentement dans la communauté franco-maghrébine. ■

(1) Cesari (J.), «Citoyenneté et acte de vote des individus issus de l'immigration maghrébine», *Politix*, n°22, 2e trim. 1993, p.98

(2) Denni (B.), *Participation politique et démocratique, définition et facteurs de la participation politique*, Thèse pour le

doctorat de science politique, IEPG, février 1986.

(3) Lecomte (P.), Denni (B.), *Sociologie du politique*, Ed. PUG, 1990, p.144.

(4) Nous restons prudents quant à l'évaluation du niveau de politisation de nos enquêtés, puisque Pierre Brechon et Bruno Cautres ont montré à propos des groupes peu intégrés socialement, que l'inscription sur les listes électorales peut être envisagée comme un indicateur de politisation, à la différence d'autres catégories pour qui cet acte relève du conformisme social. Même si nos interviewés n'appartiennent pas à cette catégorie d'individus peu intégrés socialement, cette remarque peut également s'avérer pertinente. L'inscription sur les listes pour la population d'origine maghrébine est un acte complexe chargé de sens : l'absence de droit de vote pour les parents dépourvus de nationalité française, la symbolique de l'acte comme affirmation de sa qualité de citoyen, la volonté de reconnaissance, ...

Brechon (P.), Cautres (B.), «L'inscription sur les listes électorales indicateur de socialisation ou de politisation», *Revue française de science politique*, vol.37 n°3, 1987.

(5) Leveau (R.), Dazi (F.), «L'intégration par le politique : le vote des beurs», *Etudes*, tome 369, n°3, septembre 1988.

(6) Geisser (V.), *Ethnicité républicaine : les élites maghrébines dans le système politique français*, Ed. Presses de Sciences Po., 1997, p.145.

(7) Khan (A.), «Chronique d'un cas de malchance dans l'histoire», *Autrement* (série monde) HS, n°30, mars 1992, p.97

(8) Geisser (V.), op.cit., p.102.

(9) Cesari (J.), op.cit., p.98.